



**UNITED
NATIONS**

EP

UNEP(DEPI)/MED WG.432/2



UNEP



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

23 février 2017
Français
Original : Anglais

Atelier de travail sur le renforcement de l'interface science politique dans le domaine de la lutte contre les déchets marins, la biodiversité et les pêches, la surveillance des côtes et de l'hydrographie, en mettant l'accent sur l'approche axée sur les risques (ABR).

Madrid, Espagne, 2 mars 2017

Point 1 de l'ordre du Jour : Ouverture de la réunion et questions d'organisation

Titre : Agenda annoté

Pour des raisons environnementales et économiques, le présent document a été imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leur exemplaire aux réunions et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Introduction

L'objectif principal de la réunion sur le renforcement de l'interface science-politique (Atelier ISP) est de fournir un terrain de discussion entre les scientifiques et les décideurs sur l'application de l'approche basée sur les risques (ABR) dans la mise en œuvre du Programme intégré de suivi et d'évaluation de la mer Méditerranée et la côte et les critères d'évaluation connexes (décision IG.22 / 7, ci-après appelée décision IMAP).

L'importance de l'ARB pour le suivi est reconnue dans l'IMAP, comme un principe général de surveillance. L'Atelier de lancement de l'ISP, sur la base de ce principe, a souligné la nécessité spécifique d'élaborer des lignes directrices pour appliquer une telle approche aux niveaux national, sous régional et régional.

L'atelier SPI permettra l'échange de point de vue entre les scientifiques et les décideurs, dans le but de fournir des recommandations pour l'élaboration des lignes directrices de l'ABR. Il est également prévu d'échanger sur les meilleures pratiques ainsi que sur les points de vue des experts scientifiques et politiques sur l'application de la ABR pour la surveillance et IMAP, notamment en ce qui concerne les déchets marins, la biodiversité et les pêches, les côtes et l'hydrographie.

Afin d'atteindre cet objectif et dans le but de solliciter des discussions, le Plan Bleu a préparé un document de synthèse sur l'approche basée sur les risques pour la surveillance du milieu marin (UNEP (DEPI) / MED WG.432 / 4), appuyé par un document de base sur l'approche axée sur les risques et son utilité pour l'IMAP (UNEP (DEPI) / MED WG.432 / 5).

La réunion se tiendra à Madrid, au Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, de l'Alimentation et de l'Environnement de l'Espagne, le 2 mars 2017.

Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire proposé pour la présente réunion ont été préparées par le Secrétariat pour le déroulé de la réunion et ses délibérations.

Agenda provisoire annoté

2 mars 2017

Point 1 de l'agenda : Ouverture de la réunion et questions d'organisation (9.00-9.15)

UNEP (DEPI) / MED WG.432 /1, UNEP (DEPI) / MED WG.432 /2

La réunion sera ouverte par Mme Tatjana Hema, Coordinatrice adjointe du PAM et le représentant du Plan Bleu.

La réunion élira un (1) président, trois (3) vice-présidents et un (1) rapporteur parmi les participants. L'ordre du jour provisoire proposé figurant dans le document UNEP (DEPI) / MED WG.432 /1 et annoté dans le présent document sera proposé pour adoption par la réunion. La réunion examinera et adoptera l'ordre du jour et le calendrier proposés figurant dans l'annexe au présent document, y compris, le cas échéant, les questions suggérées qui seront examinées au titre du point "Questions diverses" de l'ordre du jour provisoire.

Une interprétation simultanée en anglais et en français sera disponible pour les séances plénières. La documentation sera en anglais et en français. Conformément à la pratique, la documentation avant la session ne sera pas distribuée sur papier. Les participants sont encouragés à télécharger la documentation sur leur ordinateur avant la session.

Les sessions sont programmées tous les jours de 09h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

La réunion devrait adopter une liste de conclusions et de recommandations.

Point 2 de l'agenda : Situation de mise en œuvre du projet EcApMEDII (9.15 – 9.30)

Le Secrétariat fera un bref exposé sur le projet EcApMedII et le résultat 3 consacré à l'interface science-politique (ISP) liée à l'approche écosystémique en Méditerranée. Un document a été préparé afin de présenter les objectifs et les principaux résultats des ateliers précédents sur l'ISP (UNEP (DEPI) / MED WG.432 /3).

Point 3 de l'agenda : Introduction à l'approche basée sur les risques (ABR) et son application pour la surveillance (9 :30-9:50)

(UNEP(DEPI)/MED WG.432/4), (UNEP(DEPI)/MED WG.432/5)

Plan Bleu présentera le résumé sur l'approche basée sur les risques pour la surveillance marine (UNEP(DEPI)/MED WG.432/4), présenté dans le document de référence relatif à l'approche axée sur les risques (UNEP(DEPI)/MED WG.432/5) et son utilité pour la mise en œuvre d'IMAP (UNEP(DEPI)/MED IG.22/28).

Point 4 de l'agenda : Présentation d'exemples d'approches fondées sur le risque liées à la surveillance (9.50-10.45)

Cette session sera structurée autour de 2 présentations réalisées par le PNUE GRID Genève et le JRC. La JRC présentera les visions de la DG ENV et du JRC sur l'utilité de l'approche basée sur le risque pour la surveillance des déchets marins et pour la biodiversité en Méditerranée dans le cadre de la mise en œuvre de la DCSMM.

Résultats escomptés : Ces présentations donneront un aperçu de l'utilisation actuelle de l' ABR pour le suivi au niveau de l'UE. Une session consacrée à la discussion suivra les

présentations, pour regrouper les recommandations des participants sur la façon d'appliquer l'ABR pour la mise en œuvre d'IMAP.

DISCUSSION (11 :00-12 :30)

À la suite des présentations ci-dessus et d'une présentation synthétique à propos des questions identifiées comme prioritaires sur l'utilisation de la RBA pour la mise en œuvre d'IMAP au niveau national et en tenant compte des spécificités liées à la surveillance des déchets marins, la biodiversité et la pêche et le suivi côtier et hydrographique (UNEP (DEPI)/MED WG.432/4), les participants se lanceront dans une discussion et formuleront des recommandations sur l'application de la RBA pour la mise en œuvre d'IMAP et donneront des directives sur les travaux futurs relatifs à l'ISP et sur l'approche basée sur le risque (ABR) pour la surveillance marine.

Point 5 de l'agenda : Pratiques d'ISP et exemples d'approche basée sur le risque (14:00 - 16:15)

Une série d'exposés sera proposée par F. Galgani, Ifremer, France ; K. Pagou, HCMR, Grèce ; S. Katsanevakis, Université de l'Égée, Grèce ; S. Grimes, ENSMAL, Algérie ; C. Spiterri, Deltares, Pays Bas ; A. Knights, Université de Plymouth, Royaume Uni, sur les bonnes pratiques en matière d'ISP et des exemples d'approche basée sur le risque (ABR) pour développer des stratégies de surveillance des déchets marins, de la biodiversité et de la côte :

- Comment répondre aux besoins de recherche pour l'indicateur relatif au suivi des déchets marins et des micro plastiques en lien avec le biote, axé sur l'ABR pour IMAP.
- La mise en place d'une surveillance marine commune pour la Méditerranée. Expériences du projet IRIS SES.
- Développer et appliquer des méthodes de surveillance marine. Un accent sur les espèces marines non indigènes et leurs impacts sur la biodiversité.
- Approche fondée sur les risques pour la surveillance des déchets marins, des géorisques côtiers, de la biodiversité et des stocks de poissons. Etat des lieux et perspectives en Algérie.
- Présentation de l'OE7 du PAM (Hydrography) d'EcAp et de l'indicateur commun 15 et lien avec l'utilité de la RBA pour la surveillance des côtes et de l'hydrographie côtière
- Une approche exposition-effet pour évaluer les risques des activités humaines sur les écosystèmes : l'expérience du projet ODEMM

À la suite de ces présentations, les participants entreprendront des discussions et formuleront d'autres recommandations sur la façon d'appliquer l'ARB pour la mise en œuvre d'IMAP.

Point 6 de l'agenda : Recommandations sur la manière d'utiliser l'ABR pour mettre en œuvre IMAP au niveau national pour les trois groupes (16.15-17.15)

Cette session examinera et conviendra, le cas échéant, d'élaborer un ensemble de recommandations formulées par le public sur l'approche axée sur les risques (ABR) pour le suivi et l'évaluation afin d'appuyer la mise en œuvre d'IMAP au niveau national.

Point 7 de l'agenda : Autres affaires (17.15-17.30)

Point 8 de l'agenda : Clôture de l'atelier (17.30)

Le Président clôt la réunion à 17h30 le 2 mars 2017.

DEROULE

Jeudi, 2 Mars 2017	
8.30-9.00	<i>Inscriptions</i>
9.00-9.15	<i>Point 1 de l'agenda : Ouverture de la réunion et questions d'organisation</i>

9.15-9.30	<i>Point 2 de l'agenda : Situation de mise en œuvre du projet EcApMedII</i>
9.30-9.50	<i>Point 3 de l'agenda : Introduction à l'approche basée sur les risques (ABR) et son application pour la surveillance</i>
9.50-10.45	<i>Point 4 de l'agenda : Présentation d'exemples d'approches fondées sur le risque liées à la surveillance</i>
11.00-12.30	<i>Discussion</i>
12.30-14.00	<i>Pause déjeuner</i>
14:00-16:30	<i>Point 5 de l'agenda : Pratiques d'ISP et exemples d'approche basée sur le risque</i>
16.30-17.15	<i>Point 6 de l'agenda : Recommandations sur la manière d'utiliser l'ABR pour mettre en œuvre IMAP au niveau national pour les trois groupes</i>
17.15-17.30	<i>Point 7 de l'agenda : Autres affaires</i>